

Ta passion pour les animaux t'a permis d'obtenir ton certificat de qualification en tant qu'assistant en soins animaliers. Cette passion peut te permettre d'obtenir ton CESS et ton Certificat de connaissances de Gestion de Base. Comment ? En continuant ta formation au sein de notre 7ème complément en élevage et gestion de troupeaux . Le CESS en poche, les étudiants pourront également s'inscrire dans l'enseignement supérieur et suivre par exemple un bachelier professionnalisant en technologie animalière.

05/23/7 CEGT

## 7<sup>ème</sup> complément en élevage et gestion de troupeaux

### FORMATION COMMUNE

### PERIODES

Education physique	2 h
Religion	2 h
Français	4 h
Formation sociale & économique	2 h
Formation scientifique	2 h
Formation mathématique	2 h
	<b>14 h</b>

### FORMATION OPTIONNELLE

Zootchnie	10 h
Organisation de l'entreprise	2 h
Activités d'insertion professionnelle	2 h
Stages	4 h
	<b>18 h</b>

### ACTIVITE COMPLEMENTAIRE

Connaissances de Gestion de Base	2 h
<b>Total / semaine</b>	<b>34 h</b>

7<sup>e</sup> professionnelle



Institut La Madeleine

**Complément en élevage et gestion de troupeaux**



7<sup>e</sup> P

C.E.S.S.  
+  
Attestation de compétences  
+  
Certificat de connaissances de Gestion de Base

Complément en élevage et gestion de troupeaux

Enseignement supérieur

1. Bacheliers professionnalisants (ex : Technologie animalière)
2. Bacheliers de transition > Masters

**Inscriptions :**  
De 9h à 12h et de 14h à 17h  
les 2 premières semaines de juillet  
et la deuxième quinzaine d'août,  
du lundi au vendredi.

**ULM La Madeleine**

Rue de la Madeleine, 29 7500 Tournai

Tél. : 069 88 96 00

[www.ulm-tournai.be](http://www.ulm-tournai.be)

## Devenez éleveur spécialisé en soins animaliers



A la fin de la 6<sup>e</sup> professionnelle « Assistant(e) en soins animaliers », les élèves obtiennent le **Certificat d'études de 6<sup>e</sup> année professionnelle** et le **Certificat de qualification (CQ6)** qui permet d'entrer dans la vie active.

S'ils le souhaitent les élèves pourront compléter leur formation par une **7<sup>e</sup> année en Élevage et Gestion de Troupeaux** et obtenir ainsi leur **Certificat d'enseignement secondaire supérieur** ainsi qu'un **Certificat de connaissances de Gestion de Base**.

Ce complément correspond aux demandes formulées par les milieux professionnels et vise à renforcer leur employabilité.



La 7<sup>me</sup> année professionnelle Complément en élevage et Gestion de Troupeaux conduit donc à la délivrance :

- ◆ Du Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)
- ◆ D'une attestation de compétences complémentaires au CQ6
- ◆ Du Certificat de Connaissances de Gestion de Base



**Inscriptions :**  
De 9h à 12h et de 14h à 17h  
les 2 premières semaines de juillet  
et la deuxième quinzaine d'août,  
du lundi au vendredi.

La profession d'éleveur/éleveuse spécialisé(e) au **sens soins animaliers** s'oriente vers des élevages d'animaux de compagnie et/ou en captivité comme les chiens, chats, les NAC (lapins domestiques, gerbilles, cobayes, lézards, serpents, oiseaux en cage, ...) et animaux de parcs animaliers.

**Les activités développées tout au long de cette 7<sup>e</sup> sont :**

- ◆ adapter le logement des animaux en tenant compte de leur bien-être ;
- ◆ prodiguer des soins aux animaux ;
- ◆ gérer l'alimentation et l'abreuvement des animaux ;
- ◆ gérer un cycle de reproduction ;
- ◆ respecter les normes de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le chef du travailleur ;
- ◆ gérer l'administratif ;
- ◆ s'intégrer dans la vie professionnelle

Mise en pratique tout au long de l'année des notions théoriques à travers une série de stages hebdomadaires et trimestriels.



**Plus d'informations ?**

[info@ulm-tournai.be](mailto:info@ulm-tournai.be)